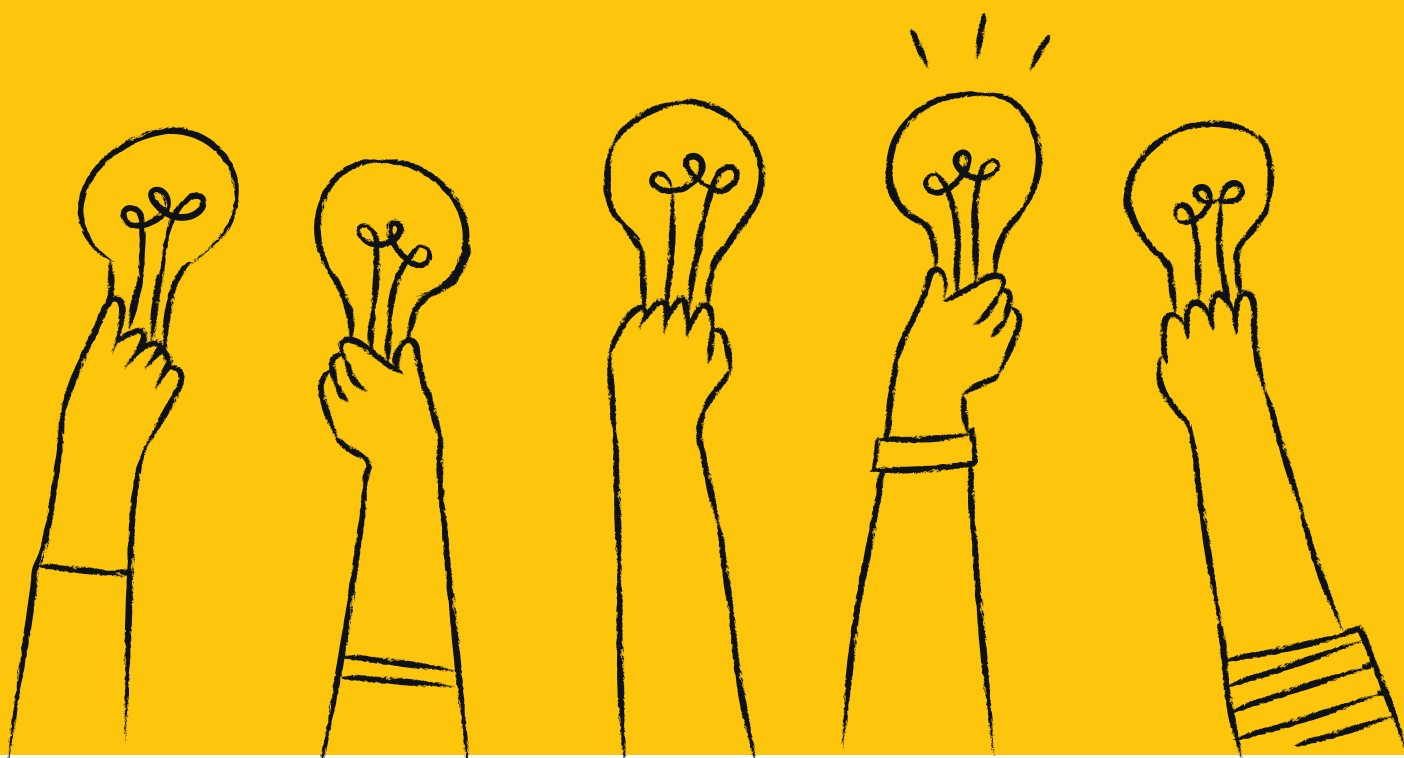


Formulaire de dépôt Budget participatif

2024

"J'ai une idée pour ma ville"



Vous avez décidé de faire partie des citoyens
qui veulent contribuer à l'avenir de notre commune, merci !

Vous avez jusqu'au **04 novembre 2024, midi**, pour transformer votre idée en projet.

Pour déposer un projet vous devez :

> Avoir plus de 18 ans

> Habiter Castelmaurou

> Compléter intégralement ce formulaire en version papier ou en ligne via la plateforme consacrée au budget participatif : <https://faire.castelmaurou.fr>

N'hésitez pas à regarder les projets déjà proposés sur la plateforme, peut-être avez-vous une idée commune avec un(e) autre habitant(e) de Castelmaurou ? Dans ce cas-là, la Ville vous incitera à déposer un seul et même dossier.

Pour que votre projet soit éligible, il doit absolument respecter le règlement que vous pouvez retrouver à l'accueil de la Mairie ou en ligne sur <https://faire.castelmaurou.fr>

En cas de difficulté pour remplir ce formulaire vous pouvez vous adresser au service communication au 05 61 37 88 26.

NOM DU PROJET

.....

DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DE MON IDÉE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LIEU CONCERNÉ PAR LE PROJET

.....

MON PROJET AURA UN COÛT D'ENVIRON*

- 1 à 500€
- 500 à 2000€
- 2000 à 5000€
- 5000 à 10 000€
- 10 000€ à 15 000€
- 15 000 à 20 000€

*Vous pouvez ajouter à ce formulaire une pièce jointe contenant le **détail du budget** (devis ou calcul justifiant le montant du projet)

NOM ET PRENOM DU PORTEUR DE PROJET

.....

Le nom du porteur de projet ne sera pas divulgué durant la phase de vote. Si le projet est lauréat, le nom du porteur de projet sera divulgué avec son accord.

ADRESSE POSTALE

.....

TÉLÉPHONE

.....

IMAGE

Vous pouvez ajouter tout type d'images pour illustrer votre projet (magazine, photo libre de droit...) par mail à communication@castelmaurou.fr en indiquant le nom du projet en objet.

En renseignant ce formulaire, j'autorise que les informations qui y figurent soient utilisées pour ma candidature au budget participatif 2024 de la Ville de Castelmaurou.

« Je certifie sur l'honneur de l'exactitude des informations communiquées ci-dessus et avoir pris connaissance de l'ensemble du règlement du budget participatif 2024 et les accepter pleinement. »

Fait à.....

Le/...../.....

Signature

DOSSIER A DEPOSER AVANT LE
VENDREDI 4 NOVEMBRE 2024, MIDI

A déposer en mairie ou à retourner par courrier à :
Mairie - Place de la Mairie - 31180 Castelmaurou

LES ÉTAPES

LE BUDGET PARTICIPATIF, C'EST QUOI ?

C'est la possibilité donnée aux habitants d'utiliser une partie du budget de la ville en proposant des projets d'utilité publique.

ÉTUDE

Du 4 novembre
au 02 décembre 2024

Analyse des projets

Un comité "budget participatif", composé d'habitants et d'élus, étudie mon projet, sa faisabilité et son coût.

RÉSULTAT

17 janvier 2025

Annnonce officielle

Lors de la cérémonie des vœux à la population, je connaîtrai les projets lauréats.



COMPOSITION DU COMITÉ "BUDGET PARTICIPATIF"

5 habitants volontaires, de + de 18 ans, tirés au sort

3 élus dont 1 de la minorité

1 Président nommé par le Maire


#fairecastelmaurou

